

Fonds des nouveaux récits (New Narratives Fund) – Lignes directrices du fonds

Amplifier le travail des artistes musulman·e·s dans la culture pop

Le 27 février 2025

SURVOL DU FONDS

Le Fonds des nouveaux récits (New Narratives Fund) inauguré par la Fondation Inspirit soutient **le marketing, la distribution, le développement du public et la présentation** d'œuvres ambitieuses, percutantes et exceptionnellement créatives réalisées par des artistes musulman·e·s canadienn·e·s. Le fonds **n'accorde pas** de subventions pour la création de contenu ; celui-ci vise plutôt à amplifier et à renforcer des récits authentiques et complexes prêts à être diffusés. Les projets doivent s'inspirer de la culture pop et viser un public large et diversifié.

CONTEXTE

La Fondation Inspirit est une fondation publique dont la mission est de faire progresser la justice raciale, sociale et économique en investissant ses actifs et en finançant les médias et les arts pour favoriser le changement. Lutter contre l'islamophobie au Canada en changeant les discours et les récits est l'une des priorités d'Inspirit.

Depuis des décennies, les musulman·e·s du Canada sont victimes de représentations unidimensionnelles, racistes et islamophobes. Le laboratoire de changement de récits (Narrative Change Lab) de la Fondation Inspirit soutient le développement d'une infrastructure promouvant des récits fondés sur les expériences des musulman·e·s qui remettent directement et indirectement en question les stéréotypes négatifs.

En 2022, la Fondation a mis en place un programme de cohorte qui a connecté des artistes et des créateur·ice·s de contenu musulman·e·s pendant cinq mois. La cohorte a exploré les récits, les idées et les normes culturelles qui façonnent les visions du monde et les comportements qui contribuent à l'islamophobie. Ce programme a également permis d'élaborer des cadres visant à donner une image plus complète et plus fidèle des musulman·e·s au Canada, en se fondant sur la force et l'action, tout en reconnaissant qu'aucun récit ne peut s'exprimer au nom de toutes les communautés musulmanes.

Nous lançons ce nouveau fonds sur la base des recherches et de l'expertise de la Fondation Inspirit, des commentaires de la cohorte du laboratoire de changement de récits, ainsi que des recommandations de consultants externes, afin que la richesse des récits musulmans dans les arts et les médias permette de modifier les perceptions du public par le biais du pouvoir de la culture pop.

Les principaux objectifs du fonds sont de :

- Mettre en valeur et célébrer le travail des artistes musulman-e-s au Canada ;
- Soutenir les récits musulmans qui remettent en question et affrontent l'islamophobie de manière directe et indirecte ;
- S'adresser à un public large et diversifié **dans le but** de susciter des changements de récits grâce à la multiplicité des récits musulmans.

OBJECTIFS ET PORTÉE DU FONDS

Nous savons que certains projets d'artistes musulman-e-s sont susceptibles d'avoir un impact durable sur le public musulman, ainsi que sur d'autres publics d'origines et d'identités diverses. Le Fonds des nouveaux récits (New Narratives Fund) amplifiera les projets qui sont prêts à être diffusés au grand public en soutenant les activités **de marketing, de distribution, de développement du public et de présentation basées au Canada.**

Les candidatures retenues doivent présenter deux éléments clés :

- Un projet médiatique, numérique ou d'arts du spectacle sur écran prêt à être lancé en 2025.
- Une vision claire et créative et un plan démontrable pour mener une action de sensibilisation substantielle dans le but de présenter le travail à un public large et diversifié.

Nous sommes ravis de travailler avec des artistes sur des projets qui ont le potentiel de créer un impact substantiel au sein de leurs communautés et au-delà, grâce à une stratégie claire d'engagement du public de sorte à attirer et à développer un public pour leur travail.

PROJETS ADMISSIBLES

Projets numériques et sur écran, scénarisés et non scénarisés

- Long métrage (41 minutes ou plus)
- Court métrage (40 minutes ou moins)
- Série web (durée totale : 60 minutes ou moins)
- Épisode pilote de série télévisée (heure TV ou moins)
- Série de podcasts scénarisés (durée totale : 120 minutes ou moins)

Projets de performance scénarisés

- Théâtre
- Paroles ou poésie
- Comédie (sketchs, contes)
- Musique

Projets multidisciplinaires

- Les projets qui intègrent plusieurs des disciplines susmentionnées sont également admissibles. En ce qui concerne les activités admissibles et les dates d'achèvement prévues, les personnes en charge de la création devront indiquer la catégorie principale de leur projet multidisciplinaire et la demande sera évaluée dans ce volet.

Activités admissibles pour tous les projets

- Location de salles (salles de spectacle, salles de projection, etc.)
- Location de matériel (liée à des événements grand public)
- Photographie et vidéographie d'événements (à des fins promotionnelles)
- Campagnes de marketing et de publicité (numériques et/ou imprimées)
- Élaboration de matériel de marketing (site web, image de marque, etc.)
- Relations publiques
- Dépenses d'accessibilité (liées à des événements publics)
- Frais de garde d'enfants/de personnes à charge (pour mener à bien les activités proposées)
- Transport / hébergement pour les activités de présentation

Activités NON admissibles pour les projets scénarisés ou non scénarisés, numériques ou sur écran

- Tous les frais déjà encourus, y compris les honoraires de l'artiste
- Développement professionnel
- Laissez-passer pour les festivals et les conférences
- Production / post-production
- Frais techniques (éditeur, rédacteur, correction des couleurs, composition musicale)
- Projets ne cadrant pas avec les catégories de projets admissibles

Activités NON admissibles pour les projets axés sur la performance

- Tous les frais déjà encourus, y compris les honoraires de l'artiste
- Développement / pré-production
- Développement professionnel
- Laissez-passer pour les festivals et les conférences
- Location d'espaces de répétition
- Projets ne cadrant pas avec les catégories de projets admissibles

AUTRES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Projets numériques et sur écran – Les projets doivent être achevés ou en post-production, avec un financement garanti et prêts à être diffusés en première avant la fin de l'année 2025.

Projets axés sur la performance scénarisés – Le projet doit être achevé ou vous devez démontrer clairement qu'il sera achevé d'ici décembre 2025 et prêt à être diffusé en 2025.

INFORMATIONS SUR LE FINANCEMENT

Montant du financement

Des subventions allant **jusqu'à 50 000 \$ CA*** sont disponibles. Bien qu'il n'y ait pas de seuil minimal pour les demandes, nous demandons aux candidats d'adapter leur budget à la portée de leurs projets et de leurs plans de distribution.

**Veuillez noter que les projets candidats retenus peuvent ne pas recevoir la totalité du montant demandé en fonction du nombre de subventions accordées. Le comité d'évaluation examinera les budgets en fonction de la portée du projet et les bénéficiaires pourraient se voir attribuer entre 80 et 100 % de leur demande.*

Un financement supplémentaire pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ CA pourrait être disponible si des membres clés de votre équipe créative ont besoin d'un soutien en matière d'accessibilité. Veuillez expliquer et préciser le montant qui y sera alloué dans votre budget principal.

Sont admissibles :

- Les personnes qui s'identifient comme sourdes ou comme ayant un handicap.
- Les groupes et collectifs ad hoc dont un ou plusieurs membres s'identifient comme sourd·e·s ou comme ayant un handicap.
- Les organisations à but non lucratif constituées en société qui ont pour mandat de servir les artistes sourd·e·s et les artistes handicapé·e·s **et** qui sont dirigées par des membres du conseil d'administration et/ou du personnel qui s'identifient comme sourds ou comme ayant un handicap.
- *Remarque : Les informations que vous fournissez dans cette demande ne seront pas utilisées pour évaluer votre demande de projet.*

Qui peut soumettre une demande ?

Les membres principaux d'équipes créatives basées au Canada (artistes et producteur·ice·s), notamment les :

- Interprètes
- Réalisateur·ice·s
- Collectifs (interprète/metteur en scène ou réalisateur/scénariste/producteur)

REMARQUE : Les demandes peuvent être à titre individuel, en équipe ou en partenariat avec un organisme sans but lucratif ou de bienfaisance, ou avec une société de production si vous répondez aux critères 'principaux artistes et producteurs créatifs établis au Canada'. N'oubliez pas que notre objectif est de financer des projets d'artistes et non les coûts opérationnels d'organisations.

Dans votre demande, veuillez préciser les coordonnées du candidat principal et du co-candidat pour le projet. Dans la mesure du possible, nous encourageons les candidatures

co-rédigées par deux membres ou plus de l'équipe du projet afin de garantir que les visions créatives et les plans opérationnels soient clairement articulés par les membres de l'équipe qui en sont responsables.

Qui ne peut pas déposer de demande ?

- Candidat·e·s non canadien·ne·s
- Équipes dont les principaux membres sont basés à l'étranger

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CANDIDATURE

- **Déclaration artistique**
 - Une déclaration de l'artiste résumant son parcours et la vision artistique qui sous-tend ses travaux antérieurs et le projet qui fait l'objet de la demande de financement.
- **Détails du projet**
 - Présentation de l'œuvre achevée (ou sur le point de l'être) pour laquelle le demandeur sollicite une aide au marketing, à la distribution et au développement du public.
 - Budget et plan de financement du projet indiquant les dépenses de marketing, de distribution et de développement du public pour lesquelles ce fonds sera utilisé, ainsi que les mesures de contingence.
- **Équipe de projet**
 - Les coordonnées des principaux membres de l'équipe. Veuillez noter que la ou le candidat·e principal doit s'identifier comme musulman·e. La préférence est donnée aux candidatures dont les autres membres clés de l'équipe s'identifient également comme musulman·e·s.
- **Plan de marketing, de distribution et de développement du public**
 - Détails sur la manière dont le financement sera utilisé pour le marketing, la distribution, le développement du public et la présentation du projet.
- **Exemples artistiques passés :**
 - Présentation d'un ou deux exemples artistiques démontrant une capacité à mener un projet jusqu'à la phase de diffusion.
- **Matériel de soutien :**
 - Curriculum vitae
 - Site web

DATES IMPORTANTES

Le 26 février 2025 :	Ouverture des candidatures
Le 12 mars 2025 :	Webinaire d'information
Le 10 avril 2025 :	Date limite de dépôt des projets
Semaine du 15 mai 2025 :	Notification aux bénéficiaires du fonds
Semaine du 16 juin 2025	Annonce publique ET événement à Toronto

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Vision artistique – Comment la vision artistique s'harmonise-t-elle avec le projet proposé ? Est-elle cohérente et s'appuie-t-elle sur des travaux antérieurs ? Quel rôle la culture pop joue-t-elle dans cette vision ?

Portée et impact – L'équipe a-t-elle une bonne idée de la manière dont son projet peut avoir un impact par le biais de la culture pop au sein de sa communauté et au-delà ? A-t-elle identifié son public et un moyen clair de l'atteindre ?

Plan de travail viable – Les activités peuvent-elles être menées à bien dans le délai proposé ?

Budget et financement – Le budget correspond-il à la portée des activités ? Indique-t-il d'autres sources de fonds en nature ou de contrepartie ?

Matériel de soutien – Les travaux antérieurs témoignent-ils d'une expérience appropriée pour mener à bien le travail proposé ?

DÉCISIONS DE FINANCEMENT

Les projets retenus seront sélectionnés par un comité d'évaluation externe ayant de l'expérience dans les milieux des arts de l'écran, des médias numériques et/ou des arts de la scène. Les membres du comité d'évaluation seront partagés à la fin du processus de révision. Toutes les décisions sont définitives.

CALENDRIER DE FINANCEMENT

Le financement sera versé en deux ou en trois parties, en fonction du projet.

Par exemple :

- 25% en avance
- 60% à la réalisation du plan et au lancement du projet
- 15% sur la remise d'un rapport final

LANGUES OFFICIELLES

Nous acceptons les candidatures en anglais ou en français.

We accept applications in English or French.

Reconnaissance de l'aide financière

Nous demandons à tous les bénéficiaires de reconnaître le soutien de la Fondation Inspirit dans la mesure du possible.

FOIRE AUX QUESTIONS

1. La date d'achèvement de mon projet est janvier 2026, puis-je soumettre une demande ?

Malheureusement, non. Nous exigeons que tous les projets soient terminés et prêts à être diffusés au plus tard en décembre 2025.

2. Je n'ai pas d'équipe en place, puis-je quand même poser ma candidature ?

Si votre projet ne *nécessite* pas d'équipe et que vous jouez plusieurs rôles, veuillez décrire comment les aspects créatifs et logistiques du projet seront gérés. Si votre projet nécessite une équipe mais que vous n'en avez pas encore mis une en place, votre projet ne sera pas admissible pour un financement car nous recherchons des projets qui sont terminés ou sur le point de l'être.

3. Qu'entendez-vous par sensibilisation et marketing ?

Le marketing de proximité consiste à établir des relations avec des personnes, des groupes et des organisations de votre public cible afin d'accroître la visibilité de

vosre projet, de créer une dynamique autour de son lancement et de promouvoir votre équipe, votre histoire et votre vision.

4. Dois-je disposer d'un financement de contrepartie ?

Non, un financement de contrepartie n'est PAS nécessaire pour soumettre une demande.

Si vous avez obtenu un financement ou si le financement Inspirit déclenchera un financement de contrepartie, veuillez nous en informer dans votre soumission de budget.

5. Si je ne reçois pas de financement, est-ce que je recevrai une rétroaction sur ma demande ?

En fonction du volume de candidatures, nous nous efforcerons de fournir une brève rétroaction pour les candidatures qui parviennent à la phase de présélection.

6. Combien de bourses sont disponibles au total ?

Nous nous attendons à ce que cinq (5) à dix (10) projets soient financés.

7. Pourquoi financez-vous uniquement la composante marketing/distribution/développement du public des projets plutôt que d'autres étapes ?

Bien que le financement du développement (dans toutes les disciplines) et de la production/post-production (pour les arts de l'écran, les arts de la scène et les arts numériques) soit important, le fonds inaugural se concentre sur les projets qui sont prêts ou presque prêts à être présentés au public.

8. Qui sont les membres du comité d'évaluation ?

Les noms des membres du comité d'évaluation seront rendus publics lorsque le processus d'évaluation sera terminé.

9. Qu'est-ce qu'un membre 'clé' de l'équipe créative ?

Quelqu'un qui occupe un poste décisionnaire dans le projet, c'est-à-dire le producteur exécutif, le producteur, le réalisateur et/ou le scénariste.

10. Je prévois que mon projet sera achevé dans les délais impartis, c'est-à-dire au plus tard en décembre 2025, mais il se peut qu'il y ait de légères modifications entre le moment de la demande et le lancement du projet, est-ce admissible ?

Nous encourageons les candidats à soumettre des projets qui ne subiront que peu de changements, voire aucun. Si votre projet change par rapport à celui que vous décrivez dans votre demande, nous vous demanderons une mise à jour détaillée et une justification.

11. Puis-je budgétiser le financement du fonctionnement de mon organisation et/ou les frais de personnel ?

Non, ce fonds est spécifiquement destiné aux projets et non aux dépenses opérationnelles générales de l'organisation, telles que les salaires du personnel ou les frais généraux d'entreprise.

GLOSSAIRE

Changement de récits

Les récits sont des histoires partagées qui contribuent à façonner notre conscience et notre façon d'évoluer dans le monde. Ces récits peuvent influencer les croyances, les comportements et les normes. Le changement de récits consiste en des efforts à long terme pour élever certaines valeurs – dans notre cas, liées à la justice raciale, à la communauté et à la sécurité – et en diminuer d'autres, de manière à ce que nous puissions engager différents publics et décideurs.

Impact

Si les mesures traditionnelles de la portée – c'est-à-dire le nombre de personnes qui ont regardé, écouté ou participé à une histoire ou une production – sont certainement importantes, les projets médiatiques à fort impact ne sont pas toujours ceux qui touchent le plus grand public. Le suivi de l'engagement communautaire, de la couverture médiatique, des changements aux niveaux social et communautaire, de l'amélioration des politiques publiques, de l'augmentation de la diversité et de la représentation, de l'autonomisation des communautés, de la manière dont un projet attire l'attention des personnes influentes, ainsi que du renforcement des capacités internes, peuvent aussi être des approches essentielles pour mesurer l'impact d'un récit spécifique.

Un public diversifié

Les publics diversifiés désignent un large éventail d'individus aux origines, expériences et perspectives variées qui s'intéressent aux contenus culturels et artistiques.

Culture pop

Il s'agit de l'ensemble des idées, des pratiques, des croyances et des objets qui sont largement répandus dans la société à un moment donné. La culture pop est souvent façonnée par les médias, la technologie et les tendances, ce qui la rend dynamique et en constante évolution. Ce phénomène culturel influence et est influencé par les valeurs et les normes de la société.

Multidisciplinaire

Désigne les projets qui intègrent plusieurs disciplines. Par exemple, une performance musicale qui intègre de l'art vidéo.

Podcast scénarisé

Un podcast scénarisé est un podcast qui utilise un script écrit pour chaque épisode. Les podcasts scénarisés sont également appelés podcasts de fiction ou fictions audio.